

Le Fauchage

- Les accotements : le passage de la barre de coupe sur une seule largeur (1m.) est suffisant (sauf zone de sécurité).
- Les fauches extensives et tardives augmentent la diversité biologique. (la flore et la faune peuvent arriver au terme de leur cycle). Faire 1 à 2 coupes à partir de début août, suivi de l'enlèvement du foin.
- Les fossés : les herbes au fond des fossés ralentissent l'écoulement de l'eau, favorisent l'infiltration et l'évapotranspiration d'une partie de l'eau de ruissellement et l'épurent par absorption des éléments polluants. Une seule fauche début septembre avant que les plantes fanées ne s'accumulent.
- Les talus : 1 fois en fin d'été voire tous les 2 ans ou plus.
- Ne pas intervenir sur toute la commune de la même façon, préserver des zones refuges pour les animaux.
- Le non ramassage des produits de fauchage favorise le développement de plantes nitrophiles indésirables (gaillet gratteron, ortie, rumex, chardon...)
- Décaper le sol pour limiter les passages favorise la germination de certaines plantes indésirables (chardon) et favorise l'érosion du sol.



Les pratiques

- Remplacer l'utilisation de la faucheuse à fléaux broyant l'herbe (et les bêtes), par l'utilisation d'une faucheuse à barre de coupe qui coupe sans broyer.
- Ne pas utiliser l'épareuse sur les ligneux : les branches déchiquetées sont des portes d'entrées pour les maladies. Préférer le lamier à scie.
- Utiliser du matériel qui permet de garder une garde au sol suffisante pour éviter de décaper le sol.



Les produits phytosanitaires

- Ce sont des produits dangereux : former le personnel à leur utilisation (protection vestimentaire, respect des normes, des doses...).
- Raisonner leur emploi en fonction des risques environnementaux : type de sol, proximité de points d'eau, pente... Ne pas traiter les fossés, les plans d'eau stagnante et les zones à risque.
- Réfléchir aux solutions alternatives.
- Réfléchir à la notion de propreté et communiquer sur le sujet. Mettre en parallèle avec la notion de biodiversité et de paysage.



Société d'Horticulture de Touraine



LES BONNES PRATIQUES DANS LES ESPACES-VERTS

Société
d'Horticulture de
Touraine

Economiser l'eau

L'arrosage

- Installer un pluviomètre pour connaître la quantité d'eau à apporter (1mm équivaut à 1litre/m²).
- Arroser le soir (reconstitue les réserves en eau) ou le matin très tôt (avec de l'eau tempérée).
- Apporter l'eau en juste quantité et aux bons moments (un trop grand confort hydrique fragilise les plantes). Préférer un arrosage abondant et moins fréquent plutôt que de petites quantités rapprochées dans le temps.
- Mettre en place des réservoirs d'eau pluviale pour arroser les suspensions et jardinières, plutôt que d'utiliser l'eau potable du réseau.
- Préférer l'arrosoir au tuyau d'arrosage et faire deux passages.
- Réduire les arrosages par aspersion qui entraînent une forte évaporation.
- Eviter les fontaines à eau perdue.
- Vérifier régulièrement les circuits d'eau pour repérer des fuites éventuelles.
- Dans le cas d'arrosage intégré, bien régler les asperseurs et bien adapter les buses aux arroseurs pour qu'ils arrosent les plantations et non la route, et bien doser les quantités apportées.

Le choix des plantes

- Choisir des espèces adaptées à la région (sol, climat).
- Utiliser des arbustes, rosiers, vivaces, graminées (plantes pérennes demandant moins d'eau).
- Choisir des végétaux gris, duveteux pour les zones les plus ensoleillées.

Les pratiques

- Pailler ou mettre des plantes couvre-sol au lieu de laisser la terre à nu.
- Planter en pleine terre dès que cela est possible plutôt qu'en bac ou jardinière.
- Travailler le sol : un binage vaut deux arrosages.
- Apporter de la matière organique afin d'augmenter la capacité de rétention en eau du sol.
- Associer les plantes qui ont les mêmes besoins.

Les Plantes couvre-sol

- Limitent l'entretien des espaces plantés.
- Limitent le développement d'adventices.
- Réduisent l'érosion des sols et leur ravinement.
- Protègent le système racinaire des plantes voisines ou supérieures.
- Entretiennent une micro-ambiance sol - vie bactérienne...
- Créent une ambiance de verdure.

Le Paillage

- Limite l'installation de plantes adventices.
- Limite les opérations de désherbage (intérêt écologique et économique).
- Limite l'évapotranspiration et donc les arrosages.
- Evite le phénomène de battance en protégeant la terre.
- Les paillages organiques favorisent le développement de la vie microbienne et des auxiliaires. Leur évolution libère des substances qui stimulent les plantes et les rendent plus résistantes. Ils peuvent faire office de fongicide.
- Réapprovisionner en paillage organique tous les 18 à 24 mois.
- Les paillages minéraux peuvent améliorer la structure du sol.
- Utiliser des paillages d'origine locale (copeau de bois, paille...).

Société d'Horticulture de Touraine

35 boulevard
Tonnellé
37000 TOURS

Téléphone : 02.47.49.26.48

Fax : 02.47.37.44.36

E-mail : shotfleurissement37@wanadoo.fr

